

La lettre



de Saint-Martin d'Août



N°117 - JUIN 2025

INFOS MAIRIE



1, place de la Mairie
26330 Saint-Martin d'Août
Site : <https://saint-martin-daout.fr/>

Tél : 04 75 68 63 93 / 06 72 59 08 49

Courriel : mairie@saint-martin-daout.fr

Accueil du public :

Mardi et vendredi de 14h00 à 17h30

Permanence Maire / Adjointes

Samedi de 11h00 à 12h00



Bulletin municipal « La lettre de Saint-Martin d'Août » édité par la commune de Saint-Martin d'Août

Directeur de publication :
Aline HÉBERT.

Comité de rédaction :
Olivier BONNET, Pascal BRUNET,
Françoise REBATTET, Angélique RIMET-MEILLE

Conception : Atelier Image

Tirage : 190 exemplaires

LE MOT DU MAIRE

Saint Martinoises, Saint Martinois,

La belle saison arrive avec son lot d'animations sur notre commune. Comme vous pourrez le constater sur la page agenda, dernière page de ce bulletin, l'été 2025 sera un été encore plus festif que d'habitude chez nous : mercredis et jeudis de St Martin, ciné plein air, randonnée, pétanque, Vogue... que de moments agréables à vivre ensemble en perspective.

Nous vous invitons également le vendredi 4 Juillet à l'inauguration des « Espaces sans tabac » que l'équipe municipale a choisi d'instaurer autour de l'école, de l'aire de jeux et des salles associatives. L'objectif de cette action est d'agir en direction de nos enfants en dénormalisant le tabagisme (1^{er} facteur de risque de cancer, responsable de 75 000 décès par an en France) et préserver l'environnement des milliers de mégots jetés par terre chaque année. Ce sera aussi l'occasion de vous présenter le projet de rénovation du bâtiment Mairie / école / logement.

Au plaisir de vous retrouver lors d'une de ces manifestations.

Bel été à tous.

Aline HEBERT



Vacances d'été
Fermeture du
secrétariat de mairie
du 11 au 25 Août inclus

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme de notre commune

Une première étape importante de l'élaboration du PLU de notre commune a été le débat dont le PADD a fait l'objet au sein du conseil municipal.

En effet, pièce obligatoire du Plan Local d'Urbanisme (PLU), ce document a vocation à définir les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. Il établit également les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs.

Pour notre commune, il s'articule autour des axes suivants :

- Axe 1 : Un développement démographique maîtrisé et équilibré
- Axe 2 : Privilégier un développement urbain maîtrisé et qualitatif, respectueux d'un cadre de vie existant
- Axe 3 : Renforcer la centralité villageoise et l'attractivité de la commune
- Axe 4 : Valoriser les qualités paysagères, agricoles et le cadre de vie.

Les membres du conseil ont ainsi pu exprimer leurs idées, poser de nombreuses questions et débattre de certains points afin d'ajuster ce document sur lequel viendra s'appuyer le PLU.

Convention pour le déploiement de la fibre

La commune a signé une convention avec le Syndicat mixte ADN (Ardèche Drôme Numérique) pour déployer le réseau de fibre optique sur des propriétés communales.

Ce document vient préciser les responsabilités de chacun, et établir un cadre légal pour que les travaux se déroulent au mieux.

Choix de l'architecte pour le programme de rénovation du bâtiment mairie – école – logements.

La consultation pour le marché de la maîtrise d'œuvre de ce programme a vu le dépôt de 2 dossiers de candidature.

Le conseil municipal, s'appuyant sur l'analyse des dossiers des candidats et les éléments d'information complémentaires apportés par l'audition de chacun d'eux, a décidé de retenir le candidat Andréani Architectes pour un montant de 116 550 € HT.

Attribution de subventions

Le conseil a été sollicité par diverses associations extra-communales ; il a attribué les subventions suivantes :

- à l'Association « Union musicale de Châteauneuf de Galaure » une subvention de 300 € au titre de l'année 2024, du fait de sa participation à la Vogue 2024.
- à l'Association « Accorderie de la Galaure » une subvention de 150 € au titre de l'année 2025.
- à l'Association « Maison des collines / Familles rurales » une subvention de 150 € au titre de l'année 2025.
- à l'Association « Association des victimes du bal de Crépol » une subvention de 100 € au titre de l'année 2025.
- à l'Association « Solidarité paysans » une subvention de 100 € au titre de l'année 2025.

Programme voirie 2025

La commission voirie a fait l'inventaire des voies nécessitant des travaux et un chiffrage a été demandé au bureau d'études Lanesconseil concernant la réfection d'une partie du chemin de Brégoud et d'une partie de la route de Monrond.

Le conseil a validé ce programme, pour une estimation totale de 38 310 €, qui s'établit ainsi :

- Chemin de Brégoud : de l'intersection avec la « route de l'école » au regard proche du n°255, pour un linéaire de 227 ml, montant évalué à 18 325 € HT.
- Route de Monrond : de l'intersection avec la route de Tersanne jusqu'au n°1100 pour un linéaire de 275 ml, montant évalué à 19 985 € HT. La maîtrise d'œuvre est confiée au bureau Lanes Conseil pour un devis de 2 873 €.



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Cantines scolaires : contrat avec le traiteur

La SARL Guillaud Traiteur assure la fourniture des repas des cantines du RPI depuis quelques années. Pour la prochaine année scolaire, le conseil municipal a accepté le contrat proposé par cette société notifiant une augmentation de 0.04 € par repas par rapport à l'année dernière soit un coût de 4.11 € TTC pour un repas de 5 composantes.

Pour l'année scolaire 2025/2026 le prix du repas payé par les familles restera inchangé à 4,50 €.

Pour rappel, la commune prend en charge l'achat des repas, les frais liés à la régie de recette, l'encaissement des paiements par les parents et demande à la commune de Tersanne le remboursement de la partie restant à sa charge en fin d'année scolaire lors de la répartition des charges entre les 2 communes.

Plan local d'urbanisme de Saint Martin d'Août



Le mercredi 12 mars s'est tenue la seconde réunion publique organisée dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Martin-d'Août.

L'occasion de présenter à la trentaine de participants présents le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui constitue la clé de voute du projet communal en matière d'urbanisme. Les ambitions communales sont les suivantes :

- Poursuivre un développement démographique maîtrisé et équilibré
- Privilégier un développement maîtrisé et qualitatif, respectueux d'un cadre de vie existant
- Renforcer la centralité villageoise et l'attractivité de la commune
- Valoriser les qualités paysagères, agricoles et le cadre de vie

La seconde partie de la réunion s'est structurée autour d'un atelier de travail sur les secteurs de projet identifiés par la commission urbanisme qui feront

l'objet d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Les participants ont alors été amenés à réagir et à questionner ces secteurs pour permettre à la commission d'approfondir ses réflexions pour la suite du projet.



La prochaine étape est la présentation du PADD aux personnes publiques associées.

Naissances

le 28 mars 2025 est née M^{lle} Amandine BONIFAY

Décès

le 6 février 2025 est décédé M. Yves MICOUD

NOS JOIES / NOS PEINES

PRÉSENTATION DU BUDGET

Compte administratif 2024 fonctionnement

Analyse du budget par la DGFIP

> Les recettes réelles de fonctionnement

RECETTES	
Atténuation des charges	747,00 €
Produits des services	59 345,10 €
Impôts et taxes	261 692,00 €
Dotations et participations	102 914,12 €
Autres produits de gestion courante	44 967,84 €
Produits financiers	4,16 €
Produits exceptionnels	6 000,00 €
Opérations d'ordre	6 540,00 €
Provisionnement de créances	1 857,41 €

Elles sont en baisse et elles s'établissent autour de 466K€ en 2024 (-3,2%).

Les ressources fiscales constituent le premier poste de recettes : 640€ par habitant contre 508€ / habitant de moyenne pour les communes comparables, viennent ensuite les dotations et participations : 254€ / habitant contre 304€ / habitant de moyenne pour les communes de la strate (-20,4%).

Puis les produits courants tels que cantine, garderie, locations d'immeubles, qui représentent 22,4% des recettes (+12,4%).

Produits de fonctionnement **484 067,63 €**

> Les dépenses réelles de fonctionnement

DEPENSES	
Charges à caractère général	155 896,28 €
Charges de personnel	154 680,59 €
Atténuations de produits	2 316,00 €
Autres charges de gestion courante	51 398,33 €
Charges financières	6 944,07 €
Charges exceptionnelles	12 540,00 €

Les charges réelles ont augmenté en 2024 de 6,9%, elles s'établissent autour de 368K€, soit 909€ contre 841€ de moyenne.

Les charges générales (+19,9%) constituent le premier poste, puis viennent charges de personnel (-0,2%) et les charges de gestion courante (dont les subventions, contingents -8,6%).

Charges de fonctionnement **383 775,27 €**

Résultat de fonctionnement		
		Année N-1
Dépense 2024	-383 775,27 €	-349 930,64 €
Recette 2024	484 067,63 €	487 608,50 €
Résultat 2024	100 292,36 €	
Report Année N-1	594 804,59 €	
Total	695 096,95 €	

Remarque :

En 2024, la commune a perçu de la fiscalité reversée de la communauté de communes à hauteur de 366€ / habitant contre 121€ / habitant de moyenne pour les communes de la strate.

Compte administratif 2024 investissement

Les recettes : une recherche de subventions optimale.

RECETTES		
Désignation	Réalisé	Reste à réaliser
Subv. Dept. Aménagement paysager 2022	3 956,00 €	7 766,00 €
Subv Com Com Aménagement paysager 2022		23 300,00 €
Autres immobilisations corporelles	12 540,00 €	
FCTVA	25 192,66 €	
Taxe d'aménagement	1 954,55 €	

Produits d'investissement **43 643,21 €** **31 066,00 €**

La commune capitalise ses excédents de fonctionnement et les mobilise au fur et à mesure de ses futurs investissements. Le fonds de roulement de fin d'exercice a augmenté à 703K€ soit 1 736€ contre 1 117€ de moyenne pour les communes de même strate.

DEPENSES		
Désignation	Réalisé	Reste à réaliser
Aménagement paysager 2022		8 000,00 €
Colombarium 2023	11 088,14 €	
Poteau Eau Incendie n°16 Le Chiry	3 724,73 €	
Voirie 2024	24 256,33 €	
Réhabilitation Mairie Ecole	15 294,00 €	488 206,00 €
Dégâts orage Zaberts	18 118,80 €	
Remplacement tracteur tondeuse	13 133,00 €	
Emprunts	15 826,84 €	
Dépôts et cautionnement		3 326,00 €
Autres	18 444,00 €	48 096,00 €

Charges d'investissement **119 885,84 €** **547 628,00 €**

La commune a plus investi en 2024 : dans l'aménagement ou la rénovation des bâtiments, (mairie, école) l'acquisition de matériel pour la voirie et la voirie elle-même.

Résultat de fonctionnement		
		Année N-1
Dépense 2024	-119 885,84 €	-82 251,33 €
Recette 2024	43 643,21 €	165 764,48 €
Résultat 2024	-76 242,63 €	
Report Année N-1	83 513,15 €	
Total	7 270,52 €	

PRÉSENTATION DU BUDGET

Budget prévisionnel 2025 de FONCTIONNEMENT

RECETTES		DEPENSES	
Atténuation des charges	1 202,40 €	Charges à caractère général	235 000,00 €
Produits des services	33 260,00 €	Charges de personnel	181 000,00 €
Impôts et taxes	256 856,00 €	Atténuations de produits	4 510,00 €
Dotations et participations	101 940,57 €	Autres charges de gestion courante	70 000,00 €
Autres produits de gestion courante	46 000,00 €	Charges financières	6 700,00 €
REPORT EXCEDENT DE FCT 2024	695 097,09 €	Charges exceptionnelles	6 000,00 €
		VIRT SECTION INVESTISSEMENT	631 146,06 €
Produits de fonctionnement	1 134 355,06 €	Charges de fonctionnement	1 134 356,06 €

Budget prévisionnel 2025 d'INVESTISSEMENT

RECETTES		DEPENSES	
Aménagement paysager DEPT	7 766,00 €	RAR aménagement paysager 2022	8 000,00 €
Aménagement paysager CCPDA	23 300,00 €	Réhabilitation mairie école	488 206,00 €
Amendes de police	2 578,00 €	Renouvellement Poteau Eau Incendie	4 000,00 €
Excédent d'investissement reporté	7 270,52 €	Voirie 2025	50 000,00 €
Virement à la section de fctmnt	631 146,06 €	Éclairage public LED	8 000,00 €
FCTVA	9 528,92 €	Renouvellement tables ERA & Chaises_x000B_salle associatives	8 000,00 €
		Aménagement paysager aire de jeux	47 765,50 €
Produits d'investissement	681 589,50 €	Emprunts & cautionnement	19 522,00 €
		Frais études, modifications...	48 096,00 €
		Charges d'investissement	681 589,50 €

Vote Taux de taxes communaux

Taxes	Taux moyens communaux 2024 France	Taux moyens communaux 2024 Drôme	Taux communaux votés pour 2025
Taxe foncier bâti	39.74%	37.22%	23.45%
Taxe foncier non bâti	51.08%	60.01%	25.38%
Taxe d'habitation	23.88%	20.10%	4.52%



SIRCTOM

Testez les couches lavables !

Le SIRCTOM propose gratuitement un kit de découverte des couches lavables, avant de vous engager éventuellement dans l'achat des vôtres. Pendant un mois, vous pourrez tester quatre modèles de couches lavables, toutes fabriquées en France.

Aujourd'hui, les couches lavables sont des alternatives pratiques, écoresponsables et modernes aux couches jetables. Nous sommes loin des changes de nos aïeux ! La couche lavable est une solution économique et écologique pour le change de bébé : 1 tonne de déchets en moins par enfant, et des économies allant jusqu'à 1 100 euros comparés aux couches jetables.

S'engager dans les couches lavables peut être une appréhension pour certaines familles. Grâce au prêt de kit de couches lavables proposé par le SIRCTOM, vous pouvez vous faire votre propre idée sans frais et sans engagement. Vous serez accompagné par un agent du syndicat pendant tout le mois de test. Vous pourrez par la même occasion identifier les modèles et les marques qui conviennent le mieux à votre enfant et à votre mode de vie.

AVEC L'AIDE DU SIRCTOM, PASSEZ AUX CULOTTES MENSTRUELLES
BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE DE 80%.
 * CHANGEONS LES REGLES! *

ECONOMIQUE **ÉCOLOGIQUE**

BON POUR LA SANTÉ

SIRCTOM

Conditions :
 - Dépense plafonnée à 100 €
 - Résider sur le territoire du SIRCTOM
 (Prévoir simple demande sur www.sirctom.fr)

LES NOUVEAUX

EMBALLAGES METALLIQUES **BRIQUES ALIMENTAIRES** **BOUTEILLES ET FLAÇONS EN PLASTIQUE**

JOURNAUX MAGAZINES PROSPECTUS **COURRIERS LETTRES ET AUTRES PAPIERS** **EMBALLAGES CARTONNETTES**

SACS, SACHETS, FILMS ET BLISTERS **POTS, BOÎTES, BARQUETTES ET TUBES**

BOUTEILLES **POTS ET BOCAUX** **FLAÇONS**

COMPOST

SACHETS ET FEUILLE D'ALUMINIUM **BOUCHONS, COUVERCLES ET CAPSULES**

DÉCHÈTERIE

QUAND TOUT EST TRIÉ JE SUIS TOUTE PETITE !

CLUB DES SAINT-MARTINOIS

*Le printemps est arrivé sort de ta maison,
Le printemps est arrivé la belle saison...*
(Michel Fugain)

Comme le dit le poète, sortons, retrouvons-nous pour jouer à la pétanque, à la longue, aux jeux de carte et autres.

Marchons ou cousons ensemble.

Pour tout cela, Le Club des St Martinois est ouvert aux jours et heures habituelles.

Nous rajoutons pour cet été 2 pique-nique devant la salle associative les 15 juillet et 12 août. Chacun apporte son repas.

Pour la rentrée nous reprogrammons la visite du site gallo-romain de Vienne le 23 septembre.

En attendant profitons de tous ce que nous propose notre village et ses différentes associations.

*A bientôt
Le Club des St Martinois*

ARTS ET SPORT POUR SAINT MARTIN



C'est avec grand plaisir que ce jeudi 8 mai nous avons renoué avec la tradition en offrant aux enfants du RPI et du village une matinée artistique et sportive.

Nous avons commencé par honorer notre devoir de mémoire en entonnant la Marseillaise suivie du chant des partisans, accompagnés au saxophone par Gaëlle Boisseau Couillaud.

Puis, les enfants ont pu faire du volley, du basket ainsi que de beaux dessins à la craie pendant que les parents étaient invités à une partie de pétanque.



Après ceci nous avons partagé un moment convivial. Merci à tous les participants, petits et grands pour ces instants de partage ainsi qu'au comité d'animation pour son soutien.



Nous vous donnons rendez-vous le 8 mai 2026 pour célébrer ensemble les 30 ans de l'association qui vous soutient financièrement dans l'épanouissement sportif et/ou artistique de vos enfants.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Un Engagement au Service des Familles et des Élèves

Pour cette nouvelle gazette l'association des parents d'élèves (APE), vous fait un retour sur les dernières actions que nous avons effectué ces derniers mois. Grâce aux efforts et à la participation des citoyens nous avons mené à bien plusieurs actions. Ce qui nous permet avec l'argent récolté de pouvoir accompagner au mieux nos enfants dans leur développement, ainsi que dans toutes les activités proposées. Cette année ces actions nous permettent aussi de pouvoir participer à la sortie scolaire qui se fera en vélo dans le Vercors. De la part de tous les membres de l'APE nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé aux actions, les intervenants extérieurs ainsi que les municipalités et les maîtresses.

Voici un aperçu des principales actions menées par l'APE au cours des derniers mois.

Vente de pizzas pour nos papilles et nos bouts de chou

Le 21 février 2025 nous avons mené une action pizza en partenariat avec « Le Nouvel Ancien » à Hauterives. Une belle action qui a bien fonctionné et tout le monde a pu se régaler !!! MERCI à tous.

Vente de bières et de vins pour les amateurs de bonnes choses

Le 18 avril 2025 l'APE a organisé une vente de vin et de bières, et de jus de fruits de quoi plaire du tout petit jusqu'à papi !!! Cette sélection est faite avec le plus grand soin par nos membres. Pour que vos soirées et repas de famille soit des plus conviviaux !! Cette vente a été un grand succès dans nos écoles ainsi qu'auprès des habitants de la commune. MERCI à vous tous.

Vente de fleurs pour embellir vos journées



Le 3 mai 2025 une vente de fleurs, d'aromates et de légumes a été organisée, et nous espérons que vos jardins et vos assiettes seront pleins de couleurs. Comme les joues de nos enfants après avoir pédaler quelques heures. Cette action nous permet de financer leur sortie vélo. Alors des **grands MERCI** pour eux.

ACTIONS A VENIR

Sortie scolaire de nos enfants

Le 10 JUIN 2025 les enfants vont partir dans le Vercors pour leur sortie de fin d'année. Un grand bravo à tous les parents accompagnants qui ont passé les épreuves haut la main, pour être aux côtés de nos petits cyclistes. Tous en selle et c'est partie pour se créer des supers souvenirs avec les copains et les maîtresses !!!! Quatre jours de transpiration et de déconnexion. On leur souhaite à tous un magnifique séjour.

Fête du village à Tersanne

Le 7 JUIN 2025 l'APE aura lui aussi son stand à la Fête du village à Tersanne. Nous serons là pour divertir tous les enfants présents !!! Alors venez nombreux nous faire un coucou !! Une belle journée en perspective.

Fête de l'école

Le SAMEDI 21 JUIN 2025 aura lieu la Fête de l'école ce sera un joli moment de joie et de partage pour tous nos enfants ainsi que pour les parents. Des activités seront proposées et bien sûr de quoi régaler et se sustenter. Et bien sûr ce sera le moment de dire merci à nos 3 maîtresses un grand merci pour cette année.

Tous les membres de l'ape remercient chaleureusement tous les habitants des deux communes ainsi que les parents pour leurs investissements et leur participation ainsi qu'aux municipalités pour leur aide au quotidien. Et merci aux maîtresses grâce à qui tous nos enfants peuvent recevoir une belle éducation scolaire. Merci pour nos enfants et nos écoles.





En avril, après un « relooking » des lieux, nous avons fait l'échange de 500 ouvrages avec la médiathèque de Saint Vallier. Nous avons aussi eu, en don, de nombreux mangas et fait l'acquisition de romans policiers.



Grâce au support de notre tapis à histoires, Les tout petits et leurs nounous sont venus partager un moment de lecture.

Vous trouverez aussi les 8 livres sélectionnés pour le prix des lecteurs des deux rives (votez après chaque lecture).

Dans nos prévisions à court terme : l'informatisation de la bibliothèque et en fin d'année : une animation « décorations de Noël » le samedi 6 décembre et une balade contée aux lampions autour du village le 13 décembre.

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 16h30 à 18h et le samedi de 9h30 à 12h.

BIBLIOTHÈQUE DES COLLINES



En juillet et en août ouverture uniquement les samedis de 9h30 à 12 h (sauf le samedi 2 août, week-end de la vogue).

Le samedi matin, le café est offert, venez nous rendre une petite visite...



Le pape François est décédé le 21 avril, lundi de Pâques. Son successeur a été élu le 8 mai lors du conclave (assemblée des cardinaux) : Le pape Léon XIV. Robert Francis Prevost, américain, est le premier pape venant des États-Unis

de l'Histoire. Il a choisi le nom de Léon XIV, changement de nom qui relève d'une tradition. Ce choix, lourd de sens, permet de symboliser l'orientation que souhaite donner le Saint Père à son pontificat.

Paix, amour et unité, voilà son programme pontifical; désir d'aller vers tous et d'avancer avec tous.

Église de St Martin

chaque vendredi à 15h, adoration, louange, chapelet de la divine miséricorde.

En paroisse

Fête de l'Ascension : le jeudi 29 mai, messe à 9h30 à St Vallier et à 10h30 à Hauterives.

Visitation : le samedi 31 mai, messe à 15h à Châteauneuf de Galaure (sacrement des malades).

PAROISSE

Fête de Pentecôte : le samedi 7 juin, messe à 18h30 à Fay Le Clos ; le dimanche 8 juin, messe à 10h à St Barthélemy et à 10h30 à Hauterives.

Fête de la Sainte Trinité : le samedi 14 Juin, messe à 18h30 à St Uze; le dimanche 15 Juin, messe à 10h30 à Claveyson (école) et à 10h30 à Hauterives.

Fête du Saint Sacrement : la samedi 21 juin, messe à 18h30 au Grand-Serre ; le dimanche 22 juin messe à 10h30 à St Barthélemy (école) et à 10h30 à Hauterives.

Fête de la St Jean-Baptiste : le mardi 24 juin, messe à 18h30 à Châteauneuf (Charrière).

Fête du Sacré-Cœur : le vendredi 27 juin, messe à 19h à La Motte.

Besoin d'une info?

Le secrétariat paroissial est ouvert les mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h30.

80, rue du Moulin 26240 St Uze / 04 75 03 25 29 / paroisse.sjg@valence.cef.fr

CONSCRITS

Un repas convivial autour de l'omelette de village



Avec tous ces dons, les conscrits ont préparé un délicieux repas à la salle des fêtes, rassemblant petits et grands. Rires, discussions et bonne humeur étaient au rendez-vous. Un beau moment de partage qui a renforcé l'esprit de village et laissé de jolis souvenirs à chacun !



Grâce à la générosité des habitants, les conscrits ont pu organiser un repas chaleureux autour de la traditionnelle omelette de village. Œufs, fromages, chocolats et bien d'autres produits ont été offerts lors de leur passage dans les foyers, dans une ambiance joyeuse et pleine d'échanges.

La Vogue revient le premier week-end d'août !



Comme chaque année, le village s'apprête à vibrer au rythme de la vogue traditionnelle, qui se tiendra le samedi 2 et dimanche 3 août. Deux jours placés sous le signe de la fête, du jeu et de la convivialité !

Au programme :

- Jeux et animations tout au long de la journée du samedi pour petits et grands,
- Grande fête samedi soir pour danser, s'amuser et profiter ensemble,

- Le célèbre concours de boules le dimanche, un rendez-vous incontournable,
- Et pour finir en beauté : une nouvelle soirée festive, animée par les conscrits... qui seront aux petits soins pour vous servir à boire et faire monter l'ambiance !

On vous attend nombreux pour célébrer ce beau moment de tradition et de partage. Ambiance garantie tout le week-end !

COMITÉ D'ANIMATION



Le 8 mars dernier s'est déroulé le traditionnel « fougot » du comité d'animation.

Un vrai dépaysement sans bouger de Saint Martin, puisque des Tyroliens, des Marocains, des Mexicains et une troupe de gospel se sont joints aux festivités ! Pirates, chevaliers et super héros en herbe se sont également affrontés lors du concours de déguisement, Après la déambulation dans les rues de Saint Martin, le « fougot » a illuminé cette soirée.



Puis ce fut le moment de l'apéritif pour lequel les participants, venus avec quiche, pizzas et charcuterie, ont partagé un beau moment d'échange et de convivialité. Nous sommes ensuite passés à table... soupe aux choux et bugnes (merci au club des Saint Martinois) ont été grandement appréciées... Nous permettant de

prendre des forces avant la nouveauté 2025... la soirée Karaoké !

Merci aux chanteurs d'un soir pour leur participation ainsi qu'à Lorine et Éric pour nous avoir proposé gracieusement cette animation et transmis leur goût pour cet exercice.



Rendez-vous est pris, pour le « fougot » 2026 !



L'année 2025 ne fait que commencer, à noter sur vos agendas, les dates des activités du comité d'animation :
Samedi 14 juin 14h00 : Challenge de pétanque NIVON/AVIGNON

Dimanche 29 juin départs de 07h00 à 11h00 : Randonnée pédestre

Jedi 17 juillet : Cinéma en plein air « Comme par magie » (buvette et pop corn au programme !)

Dimanche 3 août 19h30 : Repas de la vogue – voir bon de réservation du repas joint à ce bulletin.

Toutes ces activités se dérouleront à la salle de fêtes de Saint Martin (Espace Montferrat).

Ça se passe à St Martin !

**À PARTIR DU 29 MAI
LES DERNIERS JEUDIS
À SAINT-MARTIN-D'AOÛT
À PARTIR DE 17H30**

Retrouvez
Isaevents
avec ses
plats Créoles
Samoussas



Eric Taye Taye
et la bonne
bière de Cabule



**VENEZ DANSER
ET PASSER UN MOMENT CONVIVIAL**

Dimanche 29 juin

11^{ème}
Rando

SAINT MARTIN D'AOÛT
Drôme des collines

Au départ : café / rbs
Cassecroûte à l'arrivée

**4 parcours pédestres
(5 - 9 - 14,5 - 22 km)**

Inscriptions
Salle des Fêtes

5 et 9 km : 7h à 11h
14,5 km : 7h à 10h30
22 km : 7h à 9h30

Adulte : 9€ / Enfant -12 ans : 4€

contact :
saintmartinanimation@gmail.com



Partenaire:
Drom'Ardèche



casma28150.wixsite.com/
casma/randonnee-edition-2025

DATES À RETENIR (*) Espace Montferrat – Salle des fêtes (**) Esplanade du 19 mars 1962

Mercredi 11 juin 18h00 ()**

Les mercredis de Saint Martin avec GyroBar & Tout de Breizh

Samedi 14 juin 14h00 (*)

Challenge de pétanque NIVON/AVIGNON

Samedi 21 juin

Salle des fêtes de Tersanne : Fête de l'école

Jeudi 26 juin 18h00 (*)

Les jeudis de Saint Martin avec La Cabule & Isa Event

Dimanche 29 juin (*)

Randonnée pédestre

Vendredi 4 juillet - 16h15 ()**

Inauguration de l'espace sans tabac & présentation des travaux de réhabilitation Mairie / Ecole

Lundi 7 au vendredi 11 juillet

Chantier loisirs de Saint Martin

Mercredi 9 juillet 18h00 ()**

Les mercredis de Saint Martin avec GyroBar & Tout de Breizh

Jeudi 17 juillet 21h30 (*)

Cinéma en plein air « Comme par magie »

Jeudi 31 juillet 18h00 (*)

Les jeudis de Saint Martin avec La Cabule & Isa Event

Samedi 2 & dimanche 3 août

Vogue de Saint Martin d'Août

Dimanche 3 août 19h30 (*)

Repas de la vogue

Mercredi 6 août 18h00 ()**

Les mercredis de Saint Martin avec GyroBar & Tout de Breizh

Jeudi 28 août 18h00 (*)

Les jeudis de Saint Martin avec La Cabule & Isa Event

Mercredi 10 septembre ()**

Les mercredis de Saint Martin avec GyroBar & Tout de Breizh



Le prochain bulletin municipal
est prévu en septembre 2025